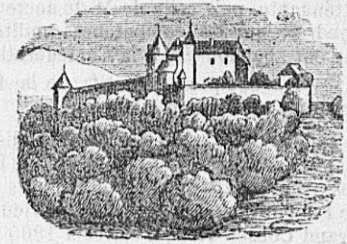




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 3 50

» 6 mois, » 2 —

Pour l'Etranger le port en sus, payable d'avance.

Prix du numéro: 10 cent.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Prix des annonces et réclames:

Annonces: Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.

Réclames: 50 cent. la ligne.

Lettres et argents franc de port.

BULLE, le 11 mars 1887.

Des réformes, s'il vous plaît!

L'œuvre du N° 13 figure dans le Registre du commerce sous la raison sociale suivante: *Imprimerie catholique suisse*. — Domicile: Fribourg. — Genre de commerce: *Défense des principes catholiques*.

Cette inscription naïve résume exactement la politique du parti têchelet.

C'est bien, en effet, par l'exploitation de la religion que ce parti est arrivé au pouvoir.

Toutefois, la place conquise et ses créatures grasses installées, il avait semblé comprendre qu'il pourrait être appelé aussi, une fois la religion confiée à des mains sûres, à s'occuper quelque peu des intérêts matériels du pays.

C'est cette erreur momentanée qui donna naissance au fameux programme de 1881, par lequel le régime libertard promettait au bon peuple fribourgeois toutes les réformes possibles.... et d'autres encore.

Ce programme restera comme la preuve éclatante de l'impuissance ou de la mauvaise volonté des hommes qui nous gouvernent, le témoin qui attestera la violation de toutes leurs promesses; c'est un monument bâti par eux-mêmes et sur lequel ils ont, de leur propre main, écrit leur condamnation.

Réformes dans la justice, réformes dans l'administration, réformes dans l'impôt, et combien d'autres, ils ont tout promis.

Et ils n'ont rien tenu.

La justice, à de rares exceptions près, est confiée à des mains indignes. L'impôt pèse tout aussi lourd quand les ressources vont chaque jour en décroissant. L'administration ne fait que se développer et multiplier ses rouages; tous ceux qui ne couraient pas l'échine ont été remplacés par des créatures, et cependant il reste encore à caser au râtelier la meute

affamée qui l'assiège. L'industrie déplaît, parce qu'elle crée les caractères indépendants, et elle ne trouve dans le pouvoir qu'un ennemi. L'agriculture elle-même reste sans appui et sans protection; elle a même été rangée par une parole officielle dans les choses de minime importance.

Et c'est ainsi que le pays, chaque jour, s'approche de sa ruine. Les impôts exorbitants que paie le peuple ne servent pas à améliorer la situation générale; ils sont presque en entier absorbés par une bureaucratie ruineuse et en bonne partie inutile.

Certes, nous aurions pu, jusqu'à un certain point, pardonner à la majorité actuelle bien des choses, et son hypocrisie, et son ambition effrénée, et son incommensurable avidité, si du moins elle avait fait quelque chose pour le bien de ce pays où il y a tant à faire.

Mais elle n'a rien fait, ni rien voulu faire.

Et c'est pourquoi nous dirons au peuple et lui rappellerons sans cesse qu'on le trompe, qu'on l'exploite et qu'on le ruine.

Cela est monotone, tristement monotone, sans doute.

Pourtant, il faut le dire, partout et toujours, parce qu'il faut que cette vérité pénétre jusque dans la moelle du peuple, afin que le jour vienne où, dans sa puissante colère, il rejettera loin de lui les hypocrites et les exploités.

Nouvelles suisses.

Le compte d'Etat de la Confédération pour 1886, présente un excédent de recettes considérable au lieu du déficit de 1,300,000 fr. qui était prévu.

Ce résultat favorable est dû à l'augmentation du produit des péages et de la taxe militaire. En outre, le produit net de l'administration des postes en 1886 a été supérieur de 74,514 fr. à celui de 1885.

Le Conseil fédéral sera représenté aux fêtes de Nicolas de Fjiite, le 21 mars, par M. Droz, président de la Confédération et MM. Hertenstein et Hammer.

Faillite et poursuite pour dettes. — La commission chargée de l'étude de cette loi a terminé hier ses travaux, à Zurich. Le projet aurait été sensiblement modifié.

Gymnastique. — Dans la votation qui a eu lieu le 28 février sur la question de la célébration des fêtes fédérales, 88 sections ont pris part au vote; 1509 voix se sont prononcées pour les fêtes triennales, 1125 pour les fêtes biennales.

Mormons. — Un journal de la Suisse orientale assure que le nombre des Suisses établis dans l'Utah est de 5000 environ, la plupart protestants, de la Suisse allemande, avec quelques Suisses français. Tout ce monde se lamente, et déplore la fatalité qui l'a amené dans le pays. Ce sont surtout les femmes qui ont quelque raison de se plaindre; leur sort, on le sait du reste par de nombreuses lettres, n'est pas enviable; ce n'est que trop tard que les infortunées s'en aperçoivent.

Recensement. — Sur la proposition du département du commerce et de l'agriculture, qui déclare que sans un recensement général il est impossible d'obtenir une statistique pouvant servir de base à l'étude de la question de l'assurance obligatoire des ouvriers contre les accidents, dont il a reçu des Chambres la mission de s'occuper, le Conseil fédéral a décidé de proposer aux Chambres de fixer par anticipation à la fin de l'année courante le recensement général qui devait avoir lieu en 1890. La question des arrondissements électoraux est donc ajournée jusqu'à ce qu'il ait été statué sur cette proposition.

Traité de commerce. — Le gouvernement espagnol vient d'informer le Conseil fédéral de son assentiment à maintenir le traité de commerce actuel jusqu'en 1892.

Une dépêche officielle adressée à la légation argentine à Berne dit que le choléra a disparu complètement de Buenos-Ayres depuis quelques jours. Dans les provinces, on n'en signale plus que des cas isolés.

Lucerne. — Le Grand Conseil s'est réuni en session extraordinaire. Les principales motions déposées sont celles de M. le docteur Steiger, qui demande de ne pas admettre dans les jugements criminels l'in-

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 1

LA REVANCHE DE CÉSAR

PAR

M. C. D'AMEZEUIL.

I

Nous étions restés toute la journée, mon piqueur et moi, au derrière d'un loup qui s'était si bel et bien forlongé que, la nuit venant, nous avions dû rompre les chiens et sonner la retraite manquée.

De mauvaise humeur comme je l'étais ce soir-là, le dîner ne pouvait qu'être maussade, et cependant je mangeai comme un ogre et je bus comme un trompette, puis, je ne sais si ce fut l'effet de la digestion qui se faisait régulièrement, mais quand je fus étendu dans mon fauteuil, les deux pieds sur les chenets, les yeux rivés aux solives du plafond et regardant sans voir la fumée qui s'échappait en capricieuses volutes de ma pipe, je me surpris à rêver.

Pendant ce temps, le vent faisait rage au dehors, courbant la cime des grands pins et hurlant à travers les longs corridors du vieux manoir; la neige, qui depuis plus d'une heure

tombait en flocons serrés couvrant la terre d'un blanc lin-ciel, tourbillonnait dans l'espace, et, fouettée par la bise, venait grésiller contre les vitres de la salle à manger.

Et moi, pelotonné dans mon fauteuil, chaudement emmitonné dans ma robe de chambre, j'abandonnais frileusement tout mon être aux brûlantes caresses de la flamme qui brillait dans l'âtre, tout en prêtant une oreille distraite aux emportements de la tempête.

Peu à peu, sous la douce et bienveillante influence de la chaleur, et peut-être aussi grâce aux vins généreux qui, plus rapidement, faisaient affluer le sang au cerveau, j'en arrivais à cet état de douce béatitude pendant lequel il fait si bon vivre.

Et la tempête se déchaînait plus terrible au dehors; les arbres craquaient sous les efforts multiples de la rafale, la neige tombait plus drue et plus serrée, et sur les vitres le givre s'amoncelait avec de sinistres crépitements; la flamme avivée du foyer éclairait la pièce, s'accrochant aux façennes et aux cuivres suspendus aux murailles; au plafond, dont elle faisait ressortir avec d'étranges reliefs les caissons rehaussés d'écussons et relevés d'or et d'émaux aux tons vifs et crus.

L'œil perdu dans le vide, je suivais curieusement les lueurs qui s'allongeaient démesurément ou se rapprochaient selon les caprices du vent et qui dessinaient dans leurs brusques évolutions les plus capricieuses figures au milieu desquelles, était-ce un jeu de mon imagination, m'apparaissaient des physiologies bien connues et bien chères.

J'en étais là de mes réflexions quand plusieurs coups de feu tirés à un très court intervalle les uns les autres et sui-

othécaires.

est chargé de placer en premier et second mmes variant de 500

ns avantageuses.

GRE, not., Bulle.

rapluies

soie, depuis 5 fr. 50. toilette, depuis

vallières, depuis

nattes, toutes en fr. 50.

MARGOT, coiffeur-LE. 1500

MES

Phonneur d'aviser de la ville de Bulle qu'il tiendra son dé- foire, ainsi que le la foire, sur la place ille.

qui voudront bien lui lage seront satisfaites mpt et soigné.

grand choix de limes ainsi qu'à en échanger.

s, fabricant de limes, de Ph. Guidi, Morat, Fribourg.

COGOLAT chard

à 6000 pieds de foin et gain à distraire ou à — S'adresser à GILLARD, 121

t dans une maison d'un village de la Gruyère le un petit enfant (nou- chez des personnes qui soins désirables et pou- rnrir de très bons certifi- imprimerie de la Gruyère 11

à louer.

de favorables condi- 22 février 1888, le beau nu aux frères MAILLARD, totale 46 hectares (127 2 en forêts). 72 DD, régisseur, Fribourg.

marks de traite- ons des personnes so- aux particuliers de anx. 113) it & C°, Hambourg.

un char à res- sorts neuf. — S'a- serrurier, Bulle. 105

prendre:

machine à cou- reau du journal. 87

gnerie.

TATION Mati, spécialiste, Glaris. u un excellent résultat; ement guéri de ce vice. r pour boire a tout à t il reste toujours à la t. 1885.

F. Dom. Walther. rrespondance. Remèdes administrer, soit avec lade, soit à son insu. des frais payable après , questionnaire et pro- 514

merie Emile Lenz.

